



ESKER

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 10.191.680 Euros
Siège social : 10, Rue des Emeraudes
Immeubles "GEO CHAVEZ" à LYON (69006)
331 518 498 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION ET RAPPORT DU GROUPE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

(Présenté à l'Assemblée Générale Mixte du 16/06/2015)

TABLE DES MATIERES

1. INFORMATION SUR LA VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE	4
1.1. COMPTES CONSOLIDES	4
1.2. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE ESKER SA	11
1.3. INFORMATIONS SUR LES RISQUES	1445
1.4. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	1748
1.5. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS	1849
2 - INFORMATIONS SUR LA VIE JURIDIQUE DE LA SOCIETE	1920
2.1. MANDATAIRES SOCIAUX	1920
2.2. REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX	2024
2.3. PRISES DE PARTICIPATION OU PRISES DE CONTROLE	2425
2.4. INFORMATION RELATIVE AU CAPITAL SOCIAL	2425
2.4.1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	2425
2.4.2. FRANCHISSEMENT DE SEUILS ET DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE	2425
2.5. ACTIONNARIAT SALARIE	2526
2.6. PARTICIPATIONS CROISEES	2627
2.7. OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS	2627
2.8. INFORMATION SUR LES CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES	2627
2.9. CONVENTIONS REGLEMENTEES	2627
2.10. INFORMATIONS SUR LES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES	2728
2.11. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT	2728

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2014, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Les rapports émis par les commissaires aux comptes sont à votre disposition, notamment les rapports de certification des comptes sociaux et consolidés et le rapport spécial sur les conventions réglementées. Nous sommes également à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices, ainsi que conformément aux dispositions de l'article L.225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et de compétence accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce et le tableau indiquant la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1. INFORMATION SUR LA VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE

1.1. Comptes consolidés

■ Structure du Groupe

Aucune variation du périmètre de consolidation n'a été constatée au cours de l'exercice 2014.

Sociétés	Sièges	2014		2013	
		Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt
ESKER	Lyon (France)	Société consolidante			
ESKER GmbH	Essen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
ESKER Ltd	Derbyshire (Royaume-Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
ESKER Srl	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
ESKER Iberica Sl	Madrid (Espagne)	99,8%	99,8%	99,8%	99,8%
ESKER Inc	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
ESKER Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
ESKER Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
ESKER Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur (Malaisie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
ESKER Solution Canada Inc	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

■ Compte de résultat et principaux indicateurs financiers

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation des états financiers consolidés sont identiques à celles de l'exercice précédent. Le compte de résultat et les chiffres clés du bilan et du tableau de flux de trésorerie sont présentés ci-dessous.

(en milliers d'euros)	31/12/14	% CA	31/12/13	% CA
Chiffre d'affaires	46 060	100,0%	41 116	100,0%
Production immobilisée	3 343	7,3%	2 762	6,7%
Autres produits d'exploitation	1 017	2,2%	294	0,7%
Achats consommés	-1 234	-2,7%	-1 046	-2,5%
Variations de stocks	10	0,0%	-20	0,0%
Autres charges d'exploitation	-13 425	-29,1%	-12 594	-30,6%
Charges de personnel	-25 873	-56,2%	-23 214	-56,5%
Impôts et taxes	-853	-1,9%	-755	-1,8%
Dotations nettes aux amortissements	-3 278	-7,1%	-2 715	-6,6%
Dotations nettes aux provisions	-67	-0,1%	55	0,1%
Résultat d'exploitation	5 700	12,4%	3 883	9,4%
Résultat financier	220	0,5%	6	0,0%
Résultat courant des entreprises intégrées	5 920	12,9%	3 889	9,5%
Résultat exceptionnel	53	0,1%	60	0,1%
Impôts sur les résultats	-1 323	-2,9%	-761	-1,9%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0	0,0%	0	0,0%
Résultat net	4 650	10,1%	3 188	7,8%
<i>Résultat par action en euros</i>	<i>0,97</i>		<i>0,68</i>	
<i>Résultat dilué par action en euros</i>	<i>0,90</i>		<i>0,63</i>	

(en milliers d'euros)	2014	2013
Actif immobilisé	12 552	9 437
Actif circulant	33 894	26 834
Capitaux Propres	21 506	18 657
Provisions pour risques et charges	541	502
Dettes financières	5 113	1 450
Autres dettes	19 286	15 662

■ Analyse de la situation financière et de l'activité du Groupe

Analyse du chiffre d'affaires du groupe

Chiffre d'affaires par activité

En milliers d'euros	2014		2013	
	Montant	%	Montant	%
Dématérialisation	40 286	87%	35 295	86%
Serveurs de fax	3 356	7%	3 993	10%
Host Access	2 419	5%	1 828	4%
TOTAL	46 061	100%	41 116	100%

Pour l'ensemble de l'année 2014, le chiffre d'affaires du groupe Esker s'établit à 46,1 M€. Il affiche une croissance de 12% à taux de change constant et courant. Le groupe Esker réalise ainsi la meilleure année de son histoire.

Cette performance est à nouveau fondée sur le succès confirmé des solutions Cloud de dématérialisation. Pour l'exercice 2014, elles représentent plus de 30 M€ de chiffre d'affaires, en croissance de 19% d'un exercice sur l'autre.

L'année 2014 a également été marquée par une excellente performance des produits historiques d'Esker (12% des ventes, en baisse seulement de 1%) et par le maintien des ventes liées aux solutions de dématérialisation en mode traditionnel licence (22% de l'activité).

Chiffre d'affaires par type de revenus

En milliers d'euros	2014		2013	
	Montant	%	Montant	%
Licences	3 555	8%	3 521	9%
Maintenance	8 830	19%	8 860	22%
Hardware	739	2%	688	2%
Traffic	27 039	59%	21 912	53%
Service	5 897	13%	6 135	15%
TOTAL	46 060	100%	41 116	100%

Compte tenu de la montée en puissance des produits de dématérialisation à la demande, le chiffre d'affaires trafic est en forte progression et devrait continuer à croître sur les prochaines années.

<i>En milliers d'euros</i>	2014		2013	
	Montant	%	Montant	%
France	17 102	37%	14 536	35%
Royaume-Unis	3 006	7%	2 610	6%
Allemagne	2 222	5%	1 937	5%
Italie	982	2%	1 039	3%
Espagne	1 482	3%	1 306	3%
Australie	2 041	4%	1 946	5%
Asie	555	1%	747	2%
Americas	18 670	41%	16 995	41%
TOTAL	46 060	100%	41 116	100%

Le groupe Esker réalise 63 % de son chiffre d'affaires hors de France avec une structure qui correspond aujourd'hui à la répartition des marchés mondiaux de l'informatique. Ainsi, différentes études de marché laissent apparaître que les États-Unis représentent à eux seuls un peu plus de la moitié du marché mondial du progiciel professionnel. C'est aussi le marché de référence sur lequel sont présents les principaux acteurs et sur lequel les principales alliances se réalisent.

Les Etats-Unis contribuent à la bonne performance du Groupe. L'évolution récente des cours des devises et notamment la baisse significative de l'euro face au dollar américain, n'a pas produit d'effet significatif sur le chiffre d'affaires de l'exercice. Le taux moyen du dollar en 2014 est en effet resté très proche de celui enregistré en 2013.

L'Europe est tirée par la France dont le chiffre d'affaires est essentiellement constitué de solutions à la demande (plus de 90%).

Forte progression de la rentabilité

Les excellentes performances commerciales se traduisent par une forte hausse du résultat d'exploitation qui atteint 5,7 M€ ou 12,4% des ventes, soit une croissance de 46,8%. Cette importante progression de la rentabilité démontre une nouvelle fois la pertinence du modèle économique Cloud Computing choisi par Esker dès 2005 qui lui permet de combiner structurellement croissance et rentabilité.

Par ailleurs, le niveau des frais de développement présenté au compte de résultat est également impacté par l'immobilisation d'une partie de ces frais et de leur amortissement. Au cours de l'exercice, 3 343 K€ ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles (2 762 K€ en 2013), portant sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

L'impact net des immobilisations des frais de développement de la période diminués des amortissements s'élève à 1 216 K€ (contre 963 K€ au 31/12/2013).

Il est à noter que le Groupe a intégralement localisé sa recherche et développement sur le territoire français et bénéficie du Crédit Impôt Recherche.

Le résultat financier est en hausse à 220 K€ contre 6 K€ en 2013 et est principalement composé de résultat positif de change et de produits financiers nets.

Le risque de change encouru par le groupe est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars, livres sterling et dollars australiens (voir section 1.4 ci après concernant l'analyse des risques de marché).

Compte tenu d'un résultat exceptionnel positif (+53 K€) et un taux effectif d'impôt en augmentation de 3 points par rapport à l'exercice précédent, le résultat net de l'exercice est en progression de près de 46%, soit 4 650 K€ sur la période contre 3 188 K€ en 2013.

Forte augmentation du cash-flow d'exploitation et renforcement de la trésorerie

Les bons résultats commerciaux et financiers se traduisent par une forte hausse du cash-flow d'exploitation, qui progresse de 2,5 M€ (+41%) pour dépasser 8,5 M€ en 2014. Cela a permis à Esker de financer intégralement ses investissements à hauteur de 3,8 M€ (+12%), de racheter sur le marché ses propres actions pour 2,4 M€ et de distribuer un dividende de 0,9 M€ tout en renforçant sa trésorerie.

Compte tenu d'un prêt de 2 M€ obtenu auprès de Bpifrance pour financer la croissance externe du Groupe, la trésorerie d'Esker au 31/12/2014 s'élève à 17,6 M€.

■ Analyse de la situation financière et de l'activité des filiales

Esker Inc (USA)

Le chiffre d'affaires d'Esker Inc. est en progression de 8% en devises et s'élève à 24 278 KUSD (18 378 K€). Cette évolution résulte de la progression des solutions « Cloud » en hausse de +16%, Host Access (+52%) et DeliveryWare (+3%) qui compense la baisse de l'activité FAX (-10%). Les solutions « Cloud » représentent maintenant la moitié de l'activité de la société en représentant près de 49 % du total des ventes.

Les charges opérationnelles ont augmenté 394 KUSD sur 2014, principalement les charges du service commercial, en hausse de 307 KUSD (+8%). Et malgré une hausse de l'impôt de 27% qui s'élève à 1 060 K€, le résultat net progresse à 1 851 KUSD contre 1 480 KUSD en 2013.

Esker GmbH (Allemagne)

Le chiffre d'affaires de la filiale allemande augmente de +15%, passant de 1 937 K€ à 2 222 K€. Cette progression s'explique principalement par la hausse des activités Host Access (+24%), DeliveryWare (+53%) et SaaS (+3%), qui compense la chute de l'activité Fax (-66%). La maîtrise des coûts sur la période a permis à la société d'augmenter son résultat net qui s'élève à 341 K€ contre 990 K€ après abandon de créances en 2013.

Esker Ltd (GB)

Le chiffre d'affaires de la filiale anglaise progresse de 9% en devise et s'élève à 2 413K GBP (3 006 K€). L'activité SaaS poursuit sa croissance à +26% ce qui permet de compenser le déclin des autres activités, DeliveryWare à -8%, le Fax à -7% et les ventes de Host Access à -2%. La croissance des ventes combinée à une maîtrise des dépenses opérationnelles permet une augmentation du résultat net de la filiale à 189 K€ contre 136 K€ en 2013.

Esker Srl (Italie)

Le chiffre d'affaires de la filiale est en baisse et s'élève à 982 K€ contre 1 039 K€ en 2013. Cette évolution résulte par la baisse des activités Fax (-41%) et DeliveryWare (-11%) malgré la stabilité de l'activité SaaS (-1%) et la hausse de l'activité Host Access (+92%). Suite à un effort maintenu sur les charges, la filiale a vu son résultat net s'améliorer à -246 K€ contre - 423 K€ en 2013. La société mère Esker a procédé à un abandon de créance à hauteur de cette perte en vue de rétablir une situation nette positive de la filiale.

Esker Iberica SI (Espagne)

Le chiffre d'affaires de la filiale a progressé de 13% et s'élève à 1 483 K€. Cette croissance s'explique essentiellement par la hausse importante de l'activité SaaS de +49% qui compense le repli des activités Fax (-4%) et Deliveryware (-23%). Les ventes de Host Access restent stables et non significatives sur l'exercice. Les marges restent cependant faibles et insuffisantes et accompagné d'une hausse des charges, ont pour effet de diminuer le résultat net. C'est ainsi que la filiale enregistre une perte de - 292 K€ sur 2014 avant le prêt participatif octroyé par la maison mère afin de garantir une situation nette positive à cette société.

Esker Australia Pty Ltd (Australie)

Le chiffre d'affaires de la filiale australienne a augmenté de +11% par rapport à l'exercice précédent à taux de change constant et s'établit à 2 041 K€. Cette évolution s'explique principalement par la progression des activités Host Access (+7%), DeliveryWare (+7%) et SaaS (+23%) qui compense la baisse des ventes de Fax (-41%). Les charges opérationnelles ont augmenté sur la période ce qui explique une baisse du résultat net, qui devient négative à -11 K€ contre +45 K€ sur 2013.

Esker Document Automation Asia Ltd (Singapour)

Le chiffre d'affaires de la filiale a baissé de -31% par rapport à l'exercice précédent à taux de change constant et s'élève à 362 K€. Toutes les activités sont touchées : Fax à -67%, DeliveryWare à -18% et SaaS à -36%. Malgré une maîtrise des charges opérationnelles, la filiale enregistre un résultat net en baisse à -356 K€ contre - 315 K€ en 2013. La société mère Esker a procédé à un abandon de créance afin de ramener le résultat net à zéro.

Esker Document Automation (M) Sdn Bhd

Le chiffre d'affaires de la filiale a diminué de -11% par rapport à l'exercice précédent à taux de change constant et s'établit à 193 K€. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de l'activité DeliveryWare de -45% qui n'est pas compensée par la hausse de l'activité SaaS à près de 100%. Les charges opérationnelles ont diminué sur la période, c'est pourquoi la filiale enregistre un résultat net à -258 K€ contre - 293 K€ en 2013. La société mère Esker a procédé à un abandon de créances afin de recapitaliser en partie les capitaux propres de la société.

Esker Solution Canada Inc

Le chiffre d'affaires d'Esker Solution a triplé en devise et s'élève à 428 KCAD. Il s'agit du deuxième exercice complet de la filiale. En 2013, premier exercice complet de la filiale, celle-ci a réalisé un chiffre d'affaires de 97 K€ et a enregistré une perte de 67K€.

■ Evolution prévisible et perspectives d'avenir du groupe

Dans les années à venir, l'essentiel de la croissance du groupe viendra des solutions « à la demande ». L'absence d'investissement initial et le confort d'exploitation qu'elles procurent aux clients rendent les solutions « Cloud » très populaires. Esker entend jouer un rôle majeur sur le marché de la dématérialisation « à la demande » en profitant de son expérience de pionnier et d'une base installée conséquente. Pour ce faire, la société fera évoluer son offre de manière à automatiser des processus de plus en plus complexes et offrira une interface utilisateur simplifiée qui permettra aux clients potentiels d'accéder et de paramétrer la plateforme de manière indépendante.

L'influence de la décroissance des produits historiques (Host Access et Fax) ainsi que celle des licences « Esker DeliveryWare » sur le chiffre d'affaires du Groupe va mécaniquement continuer de s'estomper.

La proportion importante de chiffre d'affaires récurrent (78%) permet à l'entreprise d'aborder l'année 2015 sereinement. La force retrouvée du dollar ainsi que les acquisitions réalisées en début d'année 2015 viendront dopper une croissance organique en amélioration du fait du poids décroissant des activités historiques. Esker souhaite renforcer ses équipes commerciales et marketing ainsi que sa R&D mais ces investissements seront largement compensés par la croissance du chiffre d'affaires. Le résultat opérationnel devrait s'améliorer. Il n'est pas exclu que la société réalise à nouveau des opérations de croissance externe pour accélérer encore son développement.

Le niveau de trésorerie est suffisant pour assurer le développement des infrastructures et des logiciels nécessaires à la croissance des solutions à la demande.

Pour 2015, les principaux objectifs d'Esker sont les suivants :

- Finaliser les développements pour simplifier l'interface utilisateur des services SaaS et raccourcir encore les délais d'implémentation des projets en offrant, à terme, une autonomie complète aux clients.
- Faciliter la collaboration entre entreprises en utilisant les protocoles EDI et en dotant toutes les solutions d'un portail collaboratif.
- Etablir des partenariats commerciaux afin d'assurer de toucher une clientèle plus importante.

■ **Evénements postérieurs à la clôture**

Le groupe a réalisé deux opérations de croissances externes en début d'année 2015 : tout d'abord, l'acquisition de la start up américaine TermSync en janvier 2015 suivi de l'acquisition de la société française CalvaEdi en avril 2015.

Le groupe a également signé un accord fin mars 2015 avec la société Neopost pour créer une société commune afin de commercialiser une offre de dématérialisation en France et à l'international. La société commune sera détenue à 70% par Neopost et 30% par Esker SA.

■ **Indication sur l'utilisation des instruments financiers pour les entreprises comprises dans la consolidation – Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers**

Aucune filiale de la société n'a constaté d'engagement au titre d'instruments financiers à la date de clôture de l'exercice.

1.2. Présentation des comptes sociaux de la société ESKER SA

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation des états financiers présentés ci-après sont identiques à celles de l'exercice précédent.

■ Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	Montants nets au 31/12/2014	Montants nets au 31/12/2013
Immobilisations incorporelles	7 590	6 376
Immobilisations corporelles	863	675
Immobilisations financières	39 163	36 367
Total actif immobilisé	47 616	43 419
Stocks de matières premières, approvisionnements	48	40
Clients et comptes rattachés	8 381	7 550
Autres créances	1 821	992
Disponibilités	6 767	4 725
Total actif circulant	17 018	13 307
Charges constatées d'avance	302	211
Ecart de conversion actif	135	331
TOTAL ACTIF	65 070	57 268
PASSIF (en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Total Capitaux Propres	50 161	46 943
Autres fonds propres	187	327
Provisions pour risques et charges	734	822
Emprunts et dettes financières	3 619	1 490
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 996	2 246
Dettes fiscales et sociales	6 012	4 120
Autres dettes	9	33
Total dettes	12 635	7 890
Produits constatés d'avance	799	922
Ecart de conversion passif	554	365
TOTAL PASSIF	65 070	57 268

■ Capitaux Propres

(en milliers d'euros)	Capital et prime d'émission	Résultat	Réserves	Report à nouveau	Autres	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2013	27 558	4 197	1 700	13 486	2	46 942
Augmentation de capital	57	0	-57	0	0	0
Options de souscription d'actions	734	0	0	0	0	734
Autres mouvements	0	0	0	10	0	10
Affectation du résultat de l'exercice	0	-4 197	69	3 241	0	-887
Résultat de l'exercice	0	3 361	0	0	0	3 361
Situation au 31 décembre 2014	28 349	3 362	1 711	16 737	2	50 161

■ Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires	21 951	19 967
Production immobilisée	3 343	2 762
Autres produits d'exploitation	4 767	3 883
Total produits d'exploitation	30 062	26 611
Consommations	530	442
Autres achats & charges externes	7 671	6 808
Impôts, taxes et versements assimilés	825	722
Charges de personnel	15 107	13 128
Amortissements et provisions	2 539	2 213
Autres charges	60	48
Total charges d'exploitation	26 731	23 361
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 331	3 250
Résultat financier	494	2 590
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 825	5 840
Résultat exceptionnel	-708	-1 786
Impôts sur les bénéfices	244	143
RESULTAT NET COMPTABLE	3 361	4 197

■ Analyse de la situation financière

Le chiffre d'affaires de la société est en progression de 10 % et se décompose de la manière suivante :

Par secteur d'activité

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/14	31/12/13
Vente de Hardware	47	75
Vente de licence, contrat de maintenance	1 113	2 434
Prestations de services	4 549	4 332
Activité On Demand	16 242	13 126
CHIFFRE D'AFFAIRES	21 951	19 967

Par secteur géographique

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/14	31/12/13
France	16 182	13 367
Etranger	5 770	6 600
CHIFFRE D'AFFAIRES	21 951	19 967

Cette évolution est principalement liée à l'activité de dématérialisation en mode SaaS (FlyDoc et Esker On Demand), qui continue de progresser à un rythme soutenu et permet notamment de compenser la stagnation de l'activité de dématérialisation traditionnelle DeliveryWare et la décroissance de la ligne de produits plus mature Host Access. A noter que cette progression est imputable aux ventes réalisées en France (+21%).

La production immobilisée de l'exercice augmente de manière significative à 3 343 K€ contre 2 762 K€ sur 2013 et correspond aux frais de développement immobilisés sur la période comme décrit et commenté dans le paragraphe 1.1 ci-dessus sur l'activité du groupe.

Les autres produits d'exploitation progressent fortement à +23% et s'élèvent à 4 767 K€ en 2014. Il s'agit essentiellement de redevances Groupe.

L'accroissement de 863 K€ des autres achats et charges externes résulte principalement de l'augmentation des dépenses d'affranchissement et de communication suite à la croissance de l'activité « On Demand » (clients d'Esker SA mais également clients des filiales du Groupe utilisant l'infrastructure « On Demand » d'Esker SA), ainsi que de la location du matériel mobilier de l'usine courrier.

L'augmentation de 15 % des charges de personnel s'explique principalement par la croissance de l'effectif moyen, 171 en 2014 contre 160 en 2013 et de la hausse de l'intéressement.

Enfin, l'augmentation du poste amortissements et provisions de 326 K€ résulte essentiellement de la hausse des immobilisations incorporelles (R&D).

En conséquence de ces évolutions, le résultat d'exploitation est en légère augmentation et s'élève à 3 331 K€ contre 3 250 K€ en 2013.

Le résultat financier de la période baisse de 2 096 K€ par rapport à 2013 et s'élève à 494 K€. Cette évolution résulte principalement des éléments suivants :

- Les provisions pour créances à long terme (-1,5 M€ sur le résultat financier par rapport à 2013).
- L'impact des écarts de conversion liés au change est de +201 K€ en 2014 contre -120 K€ en 2013;
- Versement de dividendes de la filiale américaine (0,6 M€ vs 1,5 M€ en 2013).

Le résultat exceptionnel de -708 K€ est principalement constitué d'abandons de créances consenties aux filiales en vue de rétablir leur situation nette (0,8 M€).

Après prise en compte d'un produit net d'impôt de 244 K€, le résultat net s'établit à 3 361 K€ contre 4 197 K€ en 2013.

L'endettement financier est essentiellement constitué d'un emprunt de 2 M€ auprès de la Bpifrance pour financer la croissance externe. Les capitaux propres quant à eux, s'élèvent à 50 161 K€ au 31/12/2014 contre 46 942 au 31/12/2013.

■ **Indication sur l'utilisation des instruments financiers – Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers**

Aucun engagement au titre d'instruments financiers n'est constaté à la date de clôture.

■ **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Le groupe a réalisé deux opérations de croissances externes en début d'année 2015. L'acquisition de la start up américaine TermSync en janvier et de la société française CalvaEdi en avril.

Le groupe a également signé un accord fin mars 2015 avec la société Neopost pour créer une société commune afin de commercialiser une offre de dématérialisation en France et à l'international. La société commune sera détenue à 70% par Neeopost et 30% par la société Esker SA.

■ **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

L'évolution et perspectives d'avenir de la société Esker SA sont à l'image de celles décrites pour le groupe.

1.3. Informations sur les risques

■ Risques juridiques

Dépendance à l'égard des droits de propriété industrielle

Les marques utilisées par le groupe Esker ont été déposées en Europe, aux Etats-Unis, en Asie et dans les principaux pays industrialisés. Dans l'état actuel de la loi européenne, les programmes d'ordinateurs développés à ce jour par le groupe Esker ne sont pas des inventions brevetables. La protection du groupe repose donc principalement sur son savoir-faire, le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Toutefois, une bonne protection des droits d'auteur n'est pas garantie dans tous les pays. Des actions en justice peuvent s'avérer nécessaires et avoir une incidence sur les résultats de l'entreprise.

Par ailleurs, un risque existe que l'un de nos produits enfreigne un ou plusieurs brevets américains ou canadiens et que la société soit obligée de payer des royalties importantes pour se mettre en conformité avec les lois sur la propriété industrielle. Dans le pire des cas, il pourrait être interdit à Esker de commercialiser le produit en question sur les territoires, américain et canadien.

Un risque existe qu'une société tierce intente un procès au groupe Esker pour atteinte aux droits d'un ou de plusieurs de ses brevets. Même si une telle atteinte n'est pas prouvée, ce type de contentieux peut engendrer des coûts juridiques très importants qui peuvent peser sur les résultats de l'entreprise.

■ Risques financiers et commerciaux

Risque lié à la structure des coûts

Comme tous les éditeurs de logiciels, la structure de coûts du groupe Esker est essentiellement composée de coûts fixes (salaires, locaux, amortissements des investissements, ...). Cette structure a notamment permis, par un effet de levier positif, de dégager la rentabilité importante qui a été affichée historiquement par le groupe jusqu'en 1999. Dans un contexte moins favorable, ce qui a notamment été le cas pour le groupe au cours des dix derniers exercices, cette structure de coûts, via le même effet de levier, a eu au contraire un effet négatif sur la rentabilité de la société.

Risque de crédit

Esker commercialise ses produits auprès d'une clientèle appartenant à des secteurs d'activité variés et répartie dans de nombreux pays, ce qui permet de minimiser son exposition au risque de crédit. La société évalue régulièrement le risque client et procède à un suivi permanent de l'état des en-cours par rapport au crédit maximum autorisé.

■ Risques de marchés

Risque de liquidité et de taux

A fin 2014, l'endettement financier du groupe Esker s'élève à 5,1 M€ et se compose principalement d'un emprunt auprès de la Bpifrance de 2 M€ pour financer les projets de croissance externe. L'emprunt est à taux fixe. A cet emprunt s'ajoutent l'emprunt OSEO Anvar et la dette financière liée au retraitement des contrats de locations financement. Le Groupe ne détient aucun instrument financier significatif portant intérêt. Par conséquent le risque de taux peut être considéré comme inexistant.

Par ailleurs le groupe dispose d'une trésorerie significativement excédentaire, suffisante pour financer son activité.

Risque de change

Les sociétés du groupe implantées à l'étranger facturent leurs propres clients dans leurs devises locales. Ainsi, la part du chiffre d'affaires réalisée en euros par le groupe est de l'ordre de 47%. Le risque de change encouru par Esker porte donc principalement sur les opérations intragroupes

(facturation de produits, services, royalties) réalisées en dollars américains, livres sterling et dollars australiens. L'essentiel des transactions inter filiales sont réalisées avec la société mère, qui en conséquence supporte le risque de change.

La procédure de couverture de risque de change actuelle repose sur une analyse et un suivi :

- de l'évolution des devises et de l'environnement économique à moyen terme,
- de l'existence d'une date connue de recouvrement des créances et paiements des dettes,
- de la volatilité des devises concernées.

L'estimation du risque de change en cas d'évolution défavorable de 1 centime de l'euro, devise d'établissement des comptes, contre l'USD, la GBP, l'AUD et le SGD (à titre d'exemple, le risque de change relatif au dollar est estimé sur la base d'un taux de change passant de 1,21 euro pour un dollar à 1,22 euro) est le suivant :

Au 31/12/14 <i>En devises</i>	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	588 086	759 326	666 312	349 038
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	588 086	759 326	666 312	349 038
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	588 086	759 326	666 312	349 038
Risque de change en euros en cas d'évolution défavorable de 1 centime de la devise en euros	-3 957	-12 357	-3 010	-1 345

Au 31/12/13 <i>En devises</i>	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	618 617	406 581	703 229	733 671
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	618 617	406 581	703 229	733 671
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	618 617	406 581	703 229	733 671
Risque de change en euros en cas d'évolution défavorable de 1 centime de la devise en euros	-3 229	-5 780	-2 937	-2 406

L'activité réalisée aux Etats-Unis représente près de 40 % du total, et génère une contribution au résultat opérationnel du groupe, avant prise en compte des coûts centraux supportés par la France de l'ordre de 6 715 K€.

Le principal risque de change auquel est exposé le groupe porte donc sur cette contribution, toute variation significative du dollar ayant pour conséquence une diminution de la contribution américaine à l'absorption des coûts centraux libellés en euros. Au titre de l'exercice 2014, une évolution défavorable de 10 centimes de la devise par rapport à l'euro aurait un impact défavorable de 473 K€ (412 K€ en 2013) sur le résultat opérationnel du groupe.

Risque sur actions

Les titres de placement détenus par le groupe sont uniquement constitués de produits financiers à capital garanti, et ne présentent donc aucun risque pour le groupe

Le groupe détient également un portefeuille d'actions propres ayant pour principaux objectifs :

- d'animer le cours du titre de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante
- de consentir des options d'achat d'actions aux salariés du groupe.

Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres et les gains et pertes constatés sur d'éventuelles transactions sont directement comptabilisés en réserve sans impacter le résultat consolidé du groupe.

■ Risques liés à une activité et une implantation mondiale

L'activité du groupe Esker est fortement internationalisée avec notamment 63 % du chiffre d'affaires réalisé hors de France. Le groupe Esker est constitué de 10 sociétés implantées sur les principaux marchés du groupe (France, Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Espagne, Australie, Malaisie et Singapour), dont une société mère en France, regroupant la Direction et les activités groupe telles que la recherche et le développement, le marketing stratégique, la Direction des systèmes d'information et la Direction financière du groupe.

Le groupe Esker est ainsi exposé aux différents risques inhérents à une activité et une implantation mondiales :

- la fluctuation des taux de change
- la nécessaire adaptation des produits aux spécificités locales
- les difficultés et coûts de gestion d'opérations internationales
- les coûts de structure liés à une implantation dans plusieurs pays
- les difficultés de management et coordination des différentes équipes et de déploiement de la stratégie définie
- les obligations et éventuelles restrictions douanières
- l'hétérogénéité des réglementations locales (juridiques, fiscales, etc...)

■ Risques industriels et liés à l'environnement

L'activité de la société n'est pas susceptible d'entraîner des risques industriels ou liés à l'environnement qui pourraient avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société.

Conformément aux articles L.225-102-1 et R.225-105¹ du Code de commerce, nous sommes tenus de présenter les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement pour l'exercice 2014.

Le fonctionnement de la société requiert des ressources énergétiques pour le chauffage et la régulation de l'air de ses locaux et l'usage du matériel de bureau. Ses activités génèrent des déchets sous la forme de papier usagé et de matériel électronique de rebut.

La société ne relève pas des données environnementales relatives à sa consommation d'eau et de matières premières. Elle n'a jamais fait l'objet d'une plainte pour violation de la législation en matière de protection de l'environnement et n'a jamais reçu d'injonction de payer des amendes à cet égard.

La société n'a pas connaissance de risques industriels ou environnementaux déclarés ou suspectés en relation avec le développement, la fabrication, le transport ou l'utilisation de ses produits. Elle n'a pas non plus connaissance de risques industriels ou environnementaux affectant ou susceptibles d'affecter l'utilisation de ses équipements.

■ Assurances et couvertures des risques

Les polices d'assurance suivantes ont été souscrites sur les différents sites en vue de couvrir les risques suivants sur ses différents sites :

- responsabilité civile professionnelle et entreprise,
- perte d'exploitation,
- dommages aux biens.

L'ensemble de ces garanties doit permettre de couvrir les risques et actifs significatifs, bien qu'il ne soit pas possible de présager des conséquences et préjudices éventuels que la société pourrait encourir.

1.4. Activités en matière de recherche et de développement

L'activité en matière de recherche et développement du groupe est centralisée en France par Esker SA.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les Actifs (comptes consolidés et sociaux), les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe Esker concernent intégralement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- **les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants**, pour lesquels les critères de capitalisation sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets
- **les activités de développements visant à maintenir les produits existants** (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, soit 5 ans.

Les coûts engagés au titre de l'exercice 2014 s'analysent de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	31/12/2013
Dépenses de R&D de la période	-5 003	-4 115
Frais de développement immobilisés	3 343	2 762
Amortissements des frais de développement immobilisés	-2 127	-1 799
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-3 787	-3 152

L'activité en matière de recherche et développement augmente sur l'exercice et les dépenses de recherche et développement avant retraitement des immobilisations incorporelles s'élèvent à 5 003 K€.

Les frais de développement immobilisés sur la période portent notamment sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

1.5. Délais de paiement des fournisseurs

Afin de nous conformer à l'article L.441-6-1 du Code de commerce, vous trouverez un tableau en annexe au présent rapport indiquant la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

2 - Informations sur la vie juridique de la société

2.1. Mandataires sociaux

■ Liste des mandats exercés

Nom	Mandat ou fonction exercée au sein d'ESKER S.A.	MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIETES					
		Société	Nationalité	Mandat / Position	Année de nomination d'origine	Expiration du mandat : AG statuant sur les comptes clos en	Adresse professionnelle (fonction principale)
M.C. Bernal	Présidente du Conseil de Surveillance	• ESKER SA	Française	Présidente du Conseil de Surveillance	2001	2018	
		• Potentia Pharmaceuticals	Américaine	Administrateur	2005	N/A	6400Westwind Way, Crestwood, KY 40014
		• GNUBIO	Américaine	Administrateur	2010	N/A	1 Kendall Square, Cambridge, MA 02139
		• EXEL INDUSTRIE	Française	Administrateur et Présidente du comité d'audit	2012	2018	54 rue Marcel Paul, 51200 Epernay
K. Beauvillain	Vice-Président du Conseil de Surveillance	• ESKER SA	Française	Vice Président du Conseil de Surveillance	1999	2016	-
		• ALPHA MOS SA	Française	Administrateur	1998	2013	Toulouse
		• OREGES SA	Française	Président du Conseil de Surveillance	2008	2013	Jouy en Josas
T. Wolfe	Membre du Conseil de Surveillance	• ESKER SA	Française	Membre du Conseil de Surveillance	1999	2016	Esker Inc. - 1212 Deming Way, Suite 350 - Madison, WI 53717 - USA
J.M. Bérard	Président du Directoire	• ESKER SA	Française	Président du Directoire	2000	2014	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon
		• ESKER Inc	Américaine	Directeur	2001	N/A	1212 Deming Way, Suite 350, Madison, WI 53717
		• ESKER UK Ltd	Anglaise	Directeur	1999	N/A	Durham House, Wyvern Business Park, Stanier Way, Derby, Derbyshire DE21 6BF
		• ESKER GmbH	Allemande	Administrateur	1999	N/A	Dillwacherstrasse 5, 80686 Munchen
		• ESKER Italia Srl	Italienne	Administrateur	2001	N/A	Via Gozzano 45, 21052 Busto Arsizio
		• ESKER Iberica SI	Espagnole	Administrateur	2001	2100	Peru 6, Planta baja, Oficina 1 Edificio Twin Golf B, 28290 Las Rojas, Madrid
		• ESKER Australia Pty Ltd	Australienne	Directeur	1997	N/A	219-227 Elizabeth Street, Sydney NSW 2000
		• ESKER Document Autolotion Asia Pte Ltd	Singapourienne	Directeur	2007	N/A	47 Scott Road, Goldbell Tower, Singapore 228233
		• ESKER Document Automation (M) Sdn. Bhd.	Malaisienne	Directeur	2009	N/A	Enterprise 4, Technology Park Malaysia, Lebuhraya Puchong SG Besi Bkt Jalil, 57000 Kuala Lumpur
• ESKER Solution Canada Inc	Canadienne	Administrateur	2012	N/A	Bureau 2800, 630 bld René Levesque Oues, Montréal (Quebec) H3B 1S6		
E. Olivier	Membre du Directoire	• ESKER SA	Française	Membre du Directoire	2003	2014	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon

2.2. Rémunérations des mandataires sociaux

■ Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2014 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2014			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	36 000 €	30 000 €			6 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	21 000 €	15 000 €			6 000 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6 000 €
TOTAL			78 000 €	60 000 €	0 €	0 €	18 000 €

Les rémunérations du Président et du Vice-président du Conseil de Surveillance versées au titre de leurs fonctions ont été fixées par une décision du Conseil de Surveillance en date du 15/10/2001. Il s'agit d'une rémunération fixe. Le montant annuel global des jetons de présence est fixé en assemblée générale annuelle et réparti par le Conseil de Surveillance entre ses membres.

A titre d'information, présentation comparative des rémunérations de l'exercice précédent :

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2013 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2013			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	36 000 €	30 000 €			6 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	21 000 €	15 000 €			6 000 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6 000 €
TOTAL			78 000 €	60 000 €	0 €	0 €	18 000 €

■ Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Le tableau récapitulatif des rémunérations du Président du Directoire et du Directeur Général se présente comme suit :

En €	2014		2013	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire				
Rémunération fixe	180 800	180 800	170 808	170 808
Rémunération variable	172 969	53 233	53 233	94 029
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	5 112	5 112	5 112	5 112
Total	358 881	239 145	229 153	269 949
M. Emmanuel Olivier, Directeur Général				
Rémunération fixe	133 100	133 100	132 000	132 000
Rémunération variable	87 406	22 950	22 950	79 665
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	6 132	6 132	6 132	6 132
Total	226 638	162 182	161 082	217 797

Les rémunérations des membres du Directoire ont été approuvées par le Conseil de surveillance du 17 mars 2015.

Depuis 2007 la rémunération versée au Président du Directoire inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs de performance du groupe. Cette rémunération variable fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2014.

De même, la rémunération versée à M. Emmanuel Olivier en 2014 inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs commerciaux relatifs à l'exercice 2014. La part variable portant sur les réalisations des objectifs définis au titre de l'exercice 2014 n'a pas été payée sur 2014, mais fait néanmoins l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2014.

Les avantages en nature concernent le véhicule de fonction attribué à Messieurs Bérard et Olivier.

Le tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées au Président du Directoire et au Directeur Général se présente sous la forme suivante :

En €	2014	2013
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	358 881	229 153
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	60 972	28 367
Total	419 853	257 520
M. Emmanuel Olivier, directeur général, membre du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	226 638	160 816
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	42 680	35 174
Total	269 318	195 990

La société n'a contracté aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cession ou du changement de leurs fonctions, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur

Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat social, décidé lors du conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

■ **Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la société Esker SA et par toute société du Groupe**

Néant.

■ **Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Au cours de l'exercice 2014, Monsieur Emmanuel Olivier, membre du Directoire a levé 34 494 options de souscription.

■ **Actions attribuées gratuitement durant l'exercice à chaque mandataire social**

Au cours de l'exercice 2014, le Directoire de la société Esker SA en date du 1^{er} avril 2014 a attribué 10 000 actions gratuites à M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et 7 000 actions gratuites à M. Emmanuel Olivier, membre du Directoire.

L'attribution d'actions gratuites aux membres du Directoire n'est soumise à aucune condition de performance.

La valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés est définie sur la base des hypothèses suivantes :

Date d'attribution des actions gratuites	Cours de l'action à la date d'attribution	Période d'acquisition	Probabilité d'atteindre la condition de présence à l'issue de la période d'acquisition
19/04/2013	13,10	2 ans	91,19%
01/04/2014	17,83	2 ans	91,19%

■ **Actions attribuées gratuitement devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social**

Au cours de l'exercice, le nombre d'actions attribuées gratuitement devenues disponibles s'élève à 10 000 actions pour M. Jean-Michel Bérard et 11 000 actions pour M. Emmanuel Olivier.

■ Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Les options de souscription d'actions (OS) et les bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées, qui ont été consentis aux membres du Conseil de Surveillance et à Monsieur Emmanuel Olivier, Directeur général, au cours des années précédentes, sont les suivantes :

N° plan	B	10	10	11	11	13	13
Options de souscription (OS) ou d'achat (OA)	OA	OS	OS	OS	OS	OS	OS
Date d'assemblée	23/06/04	22/06/05	22/06/05	26/06/08	26/06/08	14/06/12	14/06/12
Date du Directoire	30/06/04	09/01/06	02/01/07	08/07/08	03/04/09	01/10/12	01/10/12
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées en vertu de l'AGM	200 000	350 000		200 000		200 000	
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées dans l'année 2014 en tenant compte des attributions déjà effectuées	0	0		0		0	116 500
Nombre total d'options attribuées sur l'année 2014	0	0		0		0	12 000
Nombre total d'options pouvant être attribuées au 31 décembre 2014	0	0		0		0	104 500
Nombre options attribuées aux mandataires sociaux:							
Marie-Claude Bernal	10 000	0	0	0	0	0	0
Kleber Beauvillain	10 000	0	0	0	0	0	0
Emmanuel Olivier	36 000	45 500	7 500	7 500	3 750	8 000	0
Point de départ d'exercice des options	30/06/05	09/01/10	02/01/11	08/07/12	03/04/13	01/10/16	01/04/18
Date d'expiration	29/06/14	08/01/16	01/01/17	07/07/18	02/04/19	30/09/22	31/03/24
Prix de souscription ou d'achat	3,88	4,96	7,21	4,07	2,74	9,44	16,32

Le prix d'exercice ou de souscription correspond à la moyenne des vingt derniers cours de bourse et est validé par le Directoire.

■ Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées	Prix moyen pondéré	Plan 10	Plan 11	Plan 12	Plan 13
Options consenties durant l'exercice	0	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Options levées durant l'exercice	26 928	4,52	9 178	17 750	Néant	Néant

En 2014, le Directoire a décidé lors de la réunion du 1^{er} avril d'attribuer gratuitement 54 000 actions et 12 000 options de souscription d'actions de la société comme décrit dans les rapports spéciaux concernant l'attribution gratuite d'actions et l'attribution d'options de souscription d'actions.

■ Informations complémentaires

Stocks options et attribution d'actions gratuites

Pour les stocks options consenties à compter du 31 décembre 2006, le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 26 juin 2009 a décidé d'imposer aux mandataires sociaux l'obligation de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction au minimum 200 actions issues des options exercées.

De même, pour les actions attribuées gratuitement à compter du 26 juin 2009, le Conseil de surveillance a fixé la quantité des actions que les dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions au nombre de 200.

Octroi de jetons de présence

L'Assemblée Générale du 17 juin 2014 a décidé d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000 €.

Par ailleurs, le Directoire lors de sa réunion du 17 mars 2015 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2015 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000 €.

Engagements pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci :

Il n'y a pas d'engagements de cette nature, ni d'engagement sur des éléments de rémunération, d'indemnités ou d'avantages qui seraient dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celle-ci, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat, décidé lors du conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

■ Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au sens de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier

Néant.

2.3. Prises de participation ou prises de contrôle

La société a pris une participation de 30 303 € dans la société Axeleo. Cette prise de participation est inférieure à 5% du capital et des droits de vote.

2.4. Information relative au capital social 2.4.1. Evolution du capital social

Nous vous rappelons que 28.500 actions ont été créées en date du 11 avril 2014 par incorporation de réserves, augmentant le capital social de 57.000 euros et le faisant passer de 9.801.052 euros à 9.858.052 euros.

Nous vous informons également que 166.814 actions ont été créées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, suite à la levée d'options de souscription d'actions et l'exercice de bons de souscription d'achat. Le capital social a ainsi été augmenté de 333.628 euros passant d'un montant de 9.858.052 euros à 10.191.680 euros.

2.4.2. Franchissement de seuils et détention du capital social et des droits de vote

Afin de répondre aux exigences de l'article L.233-13 du Code de commerce, les feuilles de présence, tant de cette assemblée que de celle ayant approuvé les comptes de l'exercice précédent, ont été déposées sur le bureau de l'assemblée, étant précisé que ces documents, faisant apparaître la composition du capital social, vous permettent d'apprécier l'évolution de celle-ci, d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous précisons qu'au 31 décembre 2014, le relevé des actionnaires inscrits en nominatif chez Caceis montre :

- Participation excédant 95 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 90 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 66,66 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 50 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 33,33 % du capital social ou des droits de vote : néant

- Participation excédant 25 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 20 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 15 % du capital social ou des droits de vote :

Actionnaires	au 31/12/14			au 31/12/13		
	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Odysee Venture	821 116	16,1%	14,3%	679 654	13,4%	12,1%
Total	821 116	16,1%	14,3%	679 654	13,4%	12,1%

- Participation excédant 10 % du capital social ou des droits de vote :

Actionnaires	au 31/12/14			au 31/12/13		
	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Jean-Michel Bérard	402 306	7,9%	13,8%	392 306	8,0%	13,7%
Total	402 306	7,9%	13,8%	392 306	8,0%	13,7%

- Participation excédant 5 % du capital social ou des droits de vote :

Actionnaires	au 31/12/14			au 31/12/13		
	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Thomas Wolfe	270 895	5,8%	9,5%	270 895	5,5%	9,6%
Total	270 895	5,8%	9,5%	270 895	5,5%	9,6%

Les actions détenues en propre par Esker SA au 31/12/2014 s'élèvent à 268 528 actions, dont

- 13 275 détenues indirectement par l'intermédiaire de contrats de liquidité ou de tenue de marché,
- 253 357 inscrites en titres immobilisés,
- 1 896 inscrites en valeurs mobilières de placement

Le capital social de la société au 31/12/2014 s'élève à 10 191 680 €, composé de 5 095 840 actions d'une valeur nominale de 2 €. Les actions propres représentent donc 5,3% du capital social au 31/12/2014.

2.5. Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons sur la participation des salariés au capital social dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise « Esker » géré par la société NATIXIS.

Au 31 décembre 2014, le Plan d'Epargne Entreprise « Esker » est constitué de 29 255 parts, d'une valeur unitaire de 29,83 €, soit une valeur totale de 872 677 €. Le fonds est constitué des éléments suivants :

- Actions ESKER S.A : 54 294 actions pour une valeur totale de 868 640 €,
- Disponibilités : 3 994 €.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article 225-180 du code de commerce, dans le cadre d'une gestion collective (Plan d'Epargne Entreprise, FCPE) s'élève ainsi à 1,07 % au 31 décembre 2014.

Attributions gratuites d'actions au bénéfice des salariés

Nous vous invitons à vous reporter au rapport spécial concernant l'attribution gratuite d'actions.

Options de souscriptions et d'achat d'actions au bénéfice des salariés

Nous vous invitons à vous reporter au rapport spécial sur les opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 du Code de commerce.

2.6. Participations croisées

Aucune participation croisée n'est à constater et la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin à ce type de participations prohibées par les articles L.233-29 et L.233-30 du Code de commerce.

2.7. Opérations effectuées par la société sur ses propres actions

En application de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous informons que la société a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, les opérations suivantes sur ses propres actions.

Ainsi, le nombre et la valeur des actions propres détenues par la société ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2014 :

	cours moyen	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2014
Nombre d'actions propres				
Nb d'actions propres détenues au 1/01/2014		113 792	12 212	126 004
Transfert				0
Achats d'actions (contrat de liquidité)	13,35	139 565	69 369	208 934
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	13,41		(66 410)	-66 410
Levées d'option d'achats				0
Nb d'actions propres détenues au 31/12/2014		253 357	15 171	268 528
Pourcentage de capital autodétenu au 31/12/2014		4,97%	0,30%	5,27%
Valeur des actions propres (au cours d'achat)		3 352 508	229 846	3 582 354
Valeur nominale (2€ / action)		506 714	30 342	537 056
Valeur nette comptable des actions propres au 31/12/2014		3 352 508	229 846	3 582 354

2.8 Information sur les charges non fiscalement déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code pour un montant de 43 228 € (amortissement excédentaires de véhicules de tourisme). L'impôt théorique correspondant à ces dépenses s'élève à 14 408 €.

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucune dépense non déductible du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-5 du même code n'a été prise en charge sur les comptes de l'exercice écoulé.

2.9. Conventions réglementées

Le rapport spécial établi par les commissaires aux comptes fait état des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-86 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice écoulé et préalablement autorisées par le conseil de surveillance, ainsi que celles conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L.225-88 du Code de Commerce, d'approuver les conventions figurant dans ledit rapport.

Nous vous informons, par ailleurs, que vous pourrez, à compter du jour de la convocation à l'assemblée générale, obtenir communication de la liste et de l'objet des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales par la Société au cours de l'exercice écoulé et qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, sont significatives pour l'une des parties.

2.10. Informations sur les dividendes antérieurement distribués

Pour la première fois de son existence, la société a distribué un dividende au titre de l'exercice 2010. Le Directoire proposera un dividende de 0,24 € par action lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 16 juin 2015.

Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

Année (en normes françaises)	Dividende net (en euro)	Dividende net / résultat par action
2013	0,18	26%
2012	0,14	21%
2011	0,12	21%

2.11. Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 3.361.261,15 € de la manière suivante :

-	la somme de 39.062,80 euros, serait affecté au compte "Réserve légale", qui se trouverait ainsi porté de 980.105,14 euros à 1.019.167,94 euros, ci	39.062,80 euros
-	la somme de 1.223.001,60 euros, serait distribuée aux actionnaires, à titre de dividendes, étant précisé que les actions autodétenues par la Société ne donnant pas droit à dividende, les sommes correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions seraient affectées au compte « Report à Nouveau », ci	1.223.001,60 euros
-	le solde, soit la somme de 2.099.196,75 euros, serait affecté au compte « Report à Nouveau », qui serait ainsi porté à la somme de 16.737.206,80 euros ci à 18.836.403,55 euros	2.099.196,75 euros =====
Total égal au bénéfice de l'exercice		3.361.261,15 euros

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du jour de l'assemblée générale et dans les délais légaux, à raison de 0,24 euro par action.

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvrira droit, au profit des actionnaires personnes physiques résidents français, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

ANNEXE 1/3

ESKER S.A. : TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

(Articles R225-81, 225-83 et 225-102 du Code de commerce)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• Capital social	9 028 950	9 163 314	9 413 494	9 801 052	10 191 680
• Nombre des actions ordinaires existantes	4 514 475	4 581 657	4 706 747	4 900 526	5 095 840
• Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
• Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription	775 518	794 592	772 276	655 429	520 645
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
• Chiffre d'affaires hors taxes	14 795 248	16 322 556	18 674 794	19 967 058	21 951 245
• Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	598 680	2 133 751	2 466 078	4 929 982	5 798 693
• Impôt sur les bénéfices	-85 321	-221 696	-190 903	-142 727	-244 043
• Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	
• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 858 518	9 790 752	3 199 685	4 196 981	3 361 261
• Résultat distribué	365 238	549 799	611 877	882 095	1 121 085
3. RESULTAT PAR ACTION					
• Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,15	0,51	0,56	1,04	1,19
• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,63	2,14	0,68	0,86	0,66
• Dividende distribué à chaque action	0,08	0,12	0,13	0,18	0,24
4. PERSONNEL					
• Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	130	139	149	160	171
• Montant de la masse salariale de l'exercice	7 279 894	8 001 665	8 475 429	8 998 806	10 379 326
• Montant des sommes versées au titre des charges sociales	3 276 175	3 453 359	3 839 577	4 129 633	4 727 377

ANNEXE 2/3 Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, nous vous précisons que les délégations de compétence et de pouvoir en cours de validité et accordées par l'assemblée générale, au directoire, dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce, sont les suivantes :

Date de l'assemblée générale ayant consenti une délégation	Contenu de la délégation consentie	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE
13 juin 2013	<p>Délégation de compétence à conférer au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social:</p> <ul style="list-style-type: none"> - durée : vingt-six mois à compter du 13 juin 2013 expirant le 12 septembre 2015 - plafonds nominaux globaux autorisés : 2.500.000 € en cas d'émission des valeurs mobilières réalisées en vertu de la présente résolution, sous réserve, s'il y a lieu, du montant des augmentations de capital liées à la préservation des droits de certains porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions en cas d'opérations financières nouvelles. - délégation de pouvoirs au directoire avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi pour mettre en œuvre la délégation de compétence et, notamment, à l'effet : <ul style="list-style-type: none"> - de déterminer les dates et modalités des émissions ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer, - d'arrêter les prix et conditions des émissions, de fixer les montants à émettre, de fixer la date de jouissance, même rétroactive, des titres à émettre, - de décider que les droits des actionnaires formant rompus en cas d'émission d'actions par incorporation au capital de réserves, bénéfiques ou primes d'émission ne seront pas négociables et que les actions correspondantes seront vendues, - de déterminer le mode de libération des actions ou autres titres émis, - le cas échéant, de prévoir les conditions de leur rachat en bourse et la possibilité de suspension de l'exercice des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières à émettre pendant un délai qui ne pourra excéder trois mois ainsi que de fixer les modalités suivant lesquelles sera assurée la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant à terme accès au capital social et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires. 	Néant

13 juin 2013	<p>Délégation de compétence conférée au directoire, à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public et/ou par offre s'adressant à des investisseurs qualifiés par émission, sans droit préférentiel de souscription, de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - durée : vingt-six mois à compter du 13 juin 2013 expirant le 12 septembre 2015 - plafonds nominaux globaux autorisés : 2.500.000 € en cas d'émission de ces valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de la fraction non utilisée du plafond fixé à la huitième résolution. - prix d'émission : au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée éventuellement d'une décote de 5 %. - délégation de pouvoirs au directoire avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre la délégation de compétence et, notamment, à l'effet : <ul style="list-style-type: none"> - de déterminer les dates et modalités des émissions ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer, - d'arrêter les prix et conditions des émissions, de fixer les montants à émettre, de fixer la date de jouissance, même rétroactive, des titres à émettre, - de déterminer le mode de libération des actions ou autres titres émis, - le cas échéant, de prévoir les conditions de leur rachat en bourse et la possibilité de suspension de l'exercice des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières à émettre pendant un délai qui ne pourra excéder trois mois ainsi que de fixer les modalités suivantes lesquelles sera assurée la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant à terme accès au capital social et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires. - Le directoire est autorisé à fixer le prix d'émission des valeurs mobilières émises dans la limite de 20 % du capital par an, tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement, à un prix qui ne pourra être inférieur, au choix du directoire, soit : <ul style="list-style-type: none"> - au prix moyen pondéré par le volume de l'action des 20 séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission, - au prix moyen pondéré par le volume de l'action de la séance de bourse précédent la fixation du prix d'émission, - dans les deux cas, éventuellement diminué d'une décote maximale de 5 % et dans la limite de la valeur nominale. 	Néant
--------------	--	-------

<p>10 juin 2011</p>	<p>Délégation de compétence conférée au directoire, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, primes et bénéfices d'un montant nominal en vue en une ou plusieurs fois, au profit de tout ou partie des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et des sociétés et groupements qui lui sont liés au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce, des actions gratuites de la Société, à émettre à titre d'augmentation de son capital social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - durée : trente-huit mois à compter du 10 juin 2011 expirant le 9 août 2014 - délégation de pouvoirs au directoire avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre la délégation de compétence et, notamment, à l'effet de : <ul style="list-style-type: none"> - déterminer l'identité des bénéficiaires des attributions gratuites d'actions parmi les salariés et/ou les mandataires sociaux de la Société et des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de Commerce, - fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions, dans le cadre d'un règlement de plan d'attribution gratuite d'actions qui sera signé par chaque bénéficiaire, - le cas échéant, fixer les conditions de performance auxquelles sont soumises les attributions d'actions aux mandataires sociaux de la société et des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, - de manière générale, accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités pouvant découler de la mise en œuvre de la présente autorisation. 	<p><u>12 septembre 2011</u> <u>10 avril 2012</u> <u>19 avril 2013</u> <u>1^{er} avril 2014</u></p>
<p>14 juin 2012</p>	<p>Délégation de compétence conférée au directoire, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, primes et bénéfices d'un montant nominal en vue en une ou plusieurs fois, au profit de tout ou partie des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et des sociétés et groupements qui lui sont liés au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce, des options donnant droit à la souscription de 200.000 actions nouvelles de la Société, à émettre à titre d'augmentation de son capital social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - durée : trente-huit mois à compter du 14 juin 2012 expirant le 13 août 2015 - délégation de pouvoirs au directoire avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre la délégation de compétence et, 	<p><u>1^{er} octobre 2012</u> <u>1^{er} avril 2014</u></p>

	<p>notamment, à l'effet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - arrêter la liste des bénéficiaires des options, et le nombre d'options allouées à chacun d'eux ; - fixer les conditions à remplir par les bénéficiaires pour lever les options ; - selon les règles ci-dessus indiquées, fixer le prix de souscription ; - fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options ; - fixer les conditions dans lesquelles pourront être levées les options et notamment les périodes d'exercice, fixer les périodes de blocage de levée des options et prévoir, le cas échéant, des clauses d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions souscrites sans que le délai de conservation imposé ne puisse excéder trois ans à compter de la levée d'option ; - prendre les mesures nécessaires à la protection des intérêts des bénéficiaires des options dans les conditions prévues à l'article L.225-181 du Code de Commerce ; - prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'option de souscription en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions, dans les conditions légales et réglementaires ; - le cas échéant, limiter, restreindre ou interdire l'exercice des options ou la cession des actions obtenues par exercice des options pendant certaines périodes ou à compter de certains événements, sa décision pouvant porter sur tout ou partie des options et concerner tout ou partie des bénéficiaires ; - établir le règlement du plan d'options de souscription d'actions qui définira les conditions d'octroi et d'exercice des options et qui sera signé par chaque bénéficiaire au moment de l'attribution des options ; - accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitives la ou les augmentations de capital qui pourront être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution ; - modifier les statuts en conséquence et, généralement, faire 	
--	---	--

	<p>tout ce qui sera nécessaire ;</p> <p>- imputer, s'il le juge opportun, les frais des augmentations du capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations de capital</p>	
--	---	--

ANNEXE 3/3 Tableau décomposant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance

▪ **Exercice clos au 31 décembre 2014**

Date d'échéance	solde des dettes fournisseurs
31/01/15	797 405
28/02/15	24 325

▪ **Exercice clos au 31 décembre 2013**

Date d'échéance	solde des dettes fournisseurs
31/01/14	618 675
28/02/14	43 494
31/03/14	8 970